



Achat d'un véhicule neuf et panne ensuite

Par Visiteur

Je me permets de vous contacter car je suis actuellement en litige avec ma concession mini auprès de qui j'ai acheté un véhicule neuf en février 2010. En effet, 4 mois après l'achat est apparu un problème. A l'heure actuelle, la voiture est déjà retournée 3 fois dans ce dernier garage. Pensez-vous que l'obligation de résultat due par un garage peut être considérée comme non remplie et quels sont mes droits ?
Cordialement

Par Visiteur

Bonjour Madame

A l'heure actuelle, la voiture est déjà retournée 3 fois dans ce dernier garage. Pensez-vous que l'obligation de résultat due par un garage peut être considérée comme non remplie et quels sont mes droits ?

A quoi est due cette panne?

Est ce que le problème est toujours le même?

Cordialement